

OFFRE **IMMOBILIER**

## L'autopartage **citiz** au pied de l'immeuble



Les pros  
en parlent...

### *L'atout mobilité de votre programme immobilier*

Nous le savons, votre projet d'aménagement ou de construction immobilière, c'est bien plus que des mètres carrés commercialisés. La ligne architecturale, l'efficacité énergétique, l'insertion urbaine, la qualité des espaces collectifs... vous êtes attentifs à tous les détails.

**Avez-vous déjà pensé à y intégrer une station d'autopartage ?**  
Pour les habitants comme les entreprises qui s'installeront, c'est une nouvelle solution de mobilité économique et innovante. Pour vous, ce sont des places de parking en moins à prévoir. Autant dire une réelle plus-value!

"À l'occasion de la mise en œuvre de deux projets importants à Strasbourg, ICADE Promotion s'est engagé dès 2014 dans la voie de l'autopartage résidentiel. Des véhicules électriques puis hybrides ont ainsi été mis à la disposition des résidents, locataires et bureaux des immeubles concernés (près de 300 usagers) avec l'appui pragmatique de notre partenaire Citiz. **Cette offre adaptée au contexte local vise à répondre aux engagements de développement durable nationaux en suscitant de nouveaux réflexes en matière de transport, économique et propre.**"

Mireille Klein,  
Juriste ICADE Promotion

# OFFRE IMMOBILIER

## Un service unique pour les promoteurs

Vous nous aidez à installer un ou plusieurs véhicules, nous répercutons directement l'avantage aux futurs occupants en crédits mobilité.

Notre engagement : un service tout compris pour un accès à nos véhicules 24h/24 et en toute autonomie. Avec Citiz, c'est simple et sans surprise.

## À qui s'adresse l'offre Citiz ?

L'offre spéciale pour la promotion immobilière conçue par Citiz s'adresse aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'ouvrage délégués, quelles que soient leurs formes juridiques. Les programmes résidentiels, de bureaux ou mixtes peuvent être concernés.

"Pour une opération emblématique de l'agence Bouygues Immobilier Nord-Pas-de-Calais, à La Madeleine, nous avons travaillé en partenariat avec la société Citiz afin de mettre à disposition des véhicules électriques et thermiques à destination des occupants de la résidence et du voisinage.

**Nos clients ont pu bénéficier du service dès la livraison de l'opération immobilière, et pour certains cela a permis de remplacer leur véhicule personnel.**

La ville de La Madeleine a également trouvé un intérêt à ce service, et a souhaité qu'il soit proposé sur d'autres opérations. Bouygues immobilier en tant qu'opérateur urbain réfléchit ainsi à l'opportunité de reconduire ce type de partenariat sur chacun de ses grands projets."

Gauthier Ansiaux,  
Bouygues Immobilier



Le promoteur finance un ou plusieurs véhicules installés au cœur du nouveau programme



Citiz offre des abonnements, les frais d'inscription et des crédits conso aux résidents



L'équipe Citiz accompagne les utilisateurs pour l'appropriation du service.



Selon leurs besoins, les résidents réservent un véhicule depuis leur téléphone, puis badgent et roulent.



Si les véhicules sur place sont déjà loués, l'accès à un autre véhicule Citiz est possible aux mêmes conditions tarifaires.



Une carte carburant dans la boîte à gants permet de faire le plein. Assurance, entretien, Citiz s'occupe de tout!

## Choisir Citiz pour votre projet, c'est :

### › Diminuer significativement vos coûts de construction de parkings

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV, article 42) prévoit une réduction de 15 % des obligations de stationnement dans les programmes immobiliers quand des véhicules électriques sont mis en partage au profit des futurs occupants.

### › Améliorer l'attractivité auprès des futurs habitants

### › Se distinguer dans les procédures concurrentielles

### › Renforcer l'éco-responsabilité de vos opérations

